cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Christine Bédard
https://www.cadre21.org/membres/d29b3240401a1ed3461157a3

Date d'obtention : 2020-08-27 19:25:16

cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

Que le programme vise à prévenir le phénomène grandissant de l'autoexploitation juvénile et à sensibiliser les jeunes de niveaux primaire et secondaire aux répercussions importantes qu'il peut occasionner.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Permettre d'être plus efficace et de faire les bonnes interventions

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

J,ai déjà effectué des protocoles sextos l'an dernier, et ça bien été. Tout s'est bien déroulé en collaboration avec la policière jeunesse